

Journaliste un jour...

Nouvelle de Dominique Manotti

parue dans la Marseillaise à l'occasion des 75 ans du journal.

Publiée dans La Marseillaise, Encre noire, Éditions Arcane 17, juin 2018

Téléchargée sur le site www.dominiquemanotti.com

Joseph Dumont vient de sortir brillamment de l'Ecole de Journalisme de Lille, l'une des meilleures de France, dit-on. Et il cherche du travail. Dans un journal, de préférence. Pas facile en pleine période de crise de la presse traditionnelle, et ses premières tentatives ne sont pas encourageantes. L'un de ses oncles qui vient de rentrer au pays pour prendre sa retraite après avoir dirigé pendant dix ans une grosse agence bancaire dans les Bouches du Rhône, évoque un hebdomadaire « nouveau style » dont la banque a financé en partie le lancement, « Marseille les Jours », la presse régionale autrement. Peut être intéressé par son profil ? Joseph rêve. Marseille, une ville mythique, loin de son environnement familial chaleureux et envahissant, loin des brumes du Nord. Pourquoi pas ? Et après quelques courriels et coups de téléphone, puis un saut jusqu'à Marseille pour montrer sa gueule, il décroche un stage rémunéré, ses premiers pas dans sa vie d'homme, un bonheur, une aventure.

L'installation se fait en douceur, les équipes du journal sont accueillantes, il trouve à se loger à peu près confortablement, le vieux port ressemble à ses cartes postales et la route de la corniche est somptueuse. Très vite, le journal lui donne l'occasion de faire ses preuves. Au tribunal correctionnel de Marseille s'ouvre le procès fleuve d'un maire de secteur des quartiers nord de la ville, conseiller régional et député, accusé de détournement de fonds publics et d'une vingtaine de ses complices présumés. Les faits incriminés remontent à quelques années en arrière, à l'époque où le cumul des mandats était la norme du fonctionnement démocratique. Pour être à la hauteur de l'événement, le journal confie le suivi du

procès à Pierre Santinelli, une gloire locale des rubriques judiciaires, et Dumont est chargé de le seconder. Santinelli distribue les rôles :

- Tu ne causes pas, tu ne bouges pas, tu écoutes, tu regardes. Et tu nous fais quelques jolis portraits des protagonistes, avec une touche littéraire. Il y aura matière, je te le garantis. Et le regard tout frais d'un gars du nord sur la faune marseillaise, ça peut être cocasse. Moi, je m'occupe de tout le reste.

Le procès s'ouvre par un jour de grand soleil. Il va durer trois semaines. Une vingtaine de journalistes des journaux régionaux et nationaux forment un groupe compact aux premiers rangs de l'assistance. Bonne occasion songe Dumont de faire quelques connaissances.

L'accusation est précise, détaillée, et semble ne laisser que peu de place au doute. Tracfin, le service du Ministère des Finances chargé de la lutte contre les circuits financiers clandestins, avait signalé au procureur de Marseille des opérations suspectes dans les comptes d'une vingtaine d'associations des quartiers nord de la ville, soupçonnées d'être des associations fantômes. Le procureur a ouvert une information judiciaire qui a établi que les associations étaient des coquilles vides et que le député maire de l'arrondissement, monsieur Aupetit, leur avait fait verser en deux ans un peu plus d'un million d'euros de subventions par la Région.

Il est là, dans le box, un homme encore jeune, 45 ans environ, au physique de playboy, visage carré, épaules larges, hanches étroites, ventre plat. Un costume bien coupé, mais sobre, une chemise blanche, une cravate sombre, il cherche à faire modeste. Sa défense est simple : Il n'est au courant de rien. Certes, il signe toutes les demandes de subventions et les transmet avec avis favorable au conseil régional pour qu'il paie, mais il ne lit même pas ce qu'il signe, il se contente de vérifier que tous les tampons figurent sur les imprimés. Pour le reste, il fait confiance à son assistant parlementaire chargé de le seconder dans ses tâches locales quand il est pris par son travail de député, et aux

fonctionnaires des différents services pour vérifier et contrôler le bien fondé des demandes de subventions. Leur incompétence apparente le surprend. Il dit tout cela avec une telle naïveté affichée, regard bleu franc et sourire aimable, qu'il en serait presque crédible. Montlouis, l'assistant parlementaire, est là dans le box, affaibli, malade, très convaincant quand il dit d'une voix faible : « Je n'ai jamais eu la signature, je n'avais aucun pouvoir, je ne suis pas élu, le pouvoir c'est les élus. » Il ajoute, plus saignant : « Au début, j'ai essayé de discuter, de critiquer les dossiers, je me suis fait répondre par Monsieur Aupetit : 'Vous n'y connaissez rien, c'est moi qui décide. Ce fric, je me fous de savoir s'il est utile, ce que je sais, c'est qu'il me rend populaire.' C'est mon chef, alors j'ai laissé couler. Que pouvais je faire d'autre ? » Le playboy encaisse le coup de poignard.

Le fonctionnaire de la Région mis en cause ne se sent pas responsable non plus et n'est pas plus tendre. Il a bien reçu quelques alertes de ses services, mais le maire d'arrondissement, conseiller régional, exerçait une pression constante sur la Région, et avait mis en place toute une procédure dérogatoire, délais raccourcis, votes en urgence, pour le contourner et lui forcer la main. Il en détaille minutieusement l'organisation, avant de conclure :

- J'ai été trop faible, d'accord, incompétent peut être, mais coupable certainement pas.

- On assiste au bal des hypocrites marmonne le procureur.

Le playboy, lui, encaisse les coups.

Puis vient le clou du spectacle, les responsables des associations incriminées, accusées de recel de détournement de fonds publics et de blanchiment.

D'abord, deux solides gaillards, Bachir S. et Saïd B., la quarantaine bien sonnée, des casiers judiciaires sans taches, et un solide sens de l'organisation. Ils s'étaient partagé le travail. Bachir S. se chargeait de tout l'aspect « paperasses » de l'opération. Il fournissait aux hommes de paille les documents de déclaration d'association pré-remplis, accompagnait chacun dans les démarches auprès de

l'administration, et produisait ensuite les fausses factures nécessaires pour justifier l'activité des associations. Il travaillait en lien constant avec Montlouis, l'assistant d'Aupetit, qui n'ignorait rien du contenu réel des dossiers. Le deuxième homme, Saïd B., se chargeait de l'aspect « relations publiques ». Avec les gens du quartier d'abord, il fallait trouver des candidats pour présider les associations, des adresses et des numéros de téléphone plus ou moins crédibles pour les héberger. Avec le maire ensuite. Il fallait lui fournir son retour sur investissement. Il l'accompagnait dans tous ses déplacements dans les quartiers, lui présentait les personnages influents.

- Je suis connu, apprécié. Je donnais aussi quelques coups de fil au moment des élections, forcément. Et ça marchait, parce que les associations faisaient des heureux dans le quartier, et ça se savait.

L'équipe Bachir-Saïd, une organisation bien huilée, efficace. Avec la juste rémunération de leur travail, les deux hommes se sont offert, dans l'année écoulée, chacun une Mercedes Sprinter.

Vient ensuite la troupe des « responsables » des associations fantômes. Ils sont jeunes, hilares, heureux des bons tours qu'ils ont joués pendant tout ce temps aux gens d'en haut qui sont censés les gouverner. Ils racontent, sans retenue.

- Comme président de l'association, vous pouviez mettre le nom d'un mort, personne vérifiait.

- Moi, pour l'adresse, j'ai mis la mienne, et mon téléphone. Pas de problème.

Un autre raconte qu'une première fois, il avait fait la campagne du maire, sans rien obtenir. Il s'est plaint auprès de Saïd, qui lui a dit : « Fais une association. » Ça a marché, il s'est payé un scooter.

Un quatrième reconnaît, l'air tout content de lui :

- Honnêtement, c'était la folie quand j'ai eu l'argent de la subvention, je suis allé dans les bars, j'ai gaspillé, j'ai flambé.

L'effet est désastreux, et le playboy est blanc de colère. Quand il prend la parole pour la dernière fois, il explose. Il est victime d'un complot, son assistant, les fonctionnaires sont des incapables, il n'a pas vocation à être un bouc émissaire de tout le système régional, les élus, du haut en bas de la Région, embauchent leurs parents et leurs amis, l'institution est toute entière gangrénée par un clientélisme qui tient lieu de politique. Silence glacial dans le tribunal, les magistrats désapprouvent ce déballage de mauvais goût et le manifestent. Le jugement sera rendu dans deux mois.

Santinelli et Dumont quittent le tribunal ensemble. Santinelli prend Dumont par le bras.

- Je ne t'avais pas menti, hein, le spectacle était à la hauteur. Viens, je t'offre un verre sur le vieux port.

Quand ils sont assis tous deux à la terrasse d'un café devant leur pastis et le vieux port, Dumont se décide à lâcher :

- Une question m'obsède depuis le premier jour du procès. L'enquête est déclenchée par un signalement de Tracfin. Tracfin prendrait l'initiative et le temps de scruter les comptes de miteuses associations de quartier ? Vous trouvez ça crédible ?

Santinelli prend le temps de le regarder.

- Non. Pas très crédible. Et alors ?

- Tous les autres accusés lui tombent dessus à bras raccourcis au député maire, et se chargent eux mêmes pour mieux le couler. Pas une voix dissonante. Je me demande qui met Tracfin en branle, qui est derrière ce lynchage...

- Et ?

- Et on pourrait chercher à le savoir. Une touche de journalisme d'investigation, c'est dans l'air du temps.

Nouveau silence, Santinelli contemple son verre.

- Je ne te le conseille pas, mon gars. Ici, tout le monde sait, ou croit savoir, ce qu'il y a derrière. Si personne n'en parle, dis toi qu'il doit y avoir de bonnes raisons, et ne t'avise pas d'aller fouiner.

Santinelli s'en va, visage fermé. Dumont commande un deuxième pastis, et continue à cogiter. Le journalisme c'est autre chose que ce que croit ce vieux sentencieux. Le battre sur son propre terrain... Qui sont les hommes clés ? Montlouis, l'assistant félon, et l'équipe Bachir et Saïd, à l'évidence. Et puis après ?

Une journaliste qui a suivi le procès à ses côtés dans la tribune de presse passe à cet instant sur le trottoir, une belle femme, la quarantaine déjà bien sonnée, journaliste à la Marseillaise, joli sourire, joli accent. Il lui fait signe, l'invite à prendre un café. La conversation s'engage autour du procès, Dumont joue à la perfection le débutant avide de s'instruire, et finit par demander :

- Et Montlouis, c'est le traître parfait ?

- Traître, je ne sais pas. Pas sympathique, c'est sûr. Il me connaît très bien, je l'ai même interviewé plusieurs fois, mais quand il me croise, il ne me reconnaît pas, tout simplement. Je ne suis pas assez bien pour lui, il ne fréquente que le gratin de la cité. Pareil pour sa femme, toujours trop occupée pour dire bonjour. Elle se penche vers Dumont, sur le ton de la confiance : Elle a une dégaine de maitresse sado-maso... elle le tient serré son bonhomme.

De quoi faire rêver le jeune Dumont. Juste la touche de piquant qui manquait à l'histoire.

Dans le mois suivant, Dumont profite de tous ses temps libres et plonge dans les archives de la mairie de Marseille et du département pour traquer Montlouis. Il s'est marié en 1997 avec Françoise Bonelli, ils ont deux garçons de 17 et 15 ans, et habitent rue Paradis, une bonne adresse bourgeoise. Apparences très lisses. Il faut chercher du côté de la maitresse femme. Françoise est la fille de Pierre

Bonelli, patron d'une petite entreprise familiale de bâtiment, Combibat. Il meurt en 1999, et sa fille prend sa succession à la tête de l'entreprise, qui prospère. En deux ans, le chiffre d'affaires est multiplié par trois, et Combibat obtient même quelques contrats au Maroc. En 2002, le nom de Françoise Bonelli-Montlouis disparaît des papiers officiels, l'année même où son mari devient conseiller d'Aupetit à la Mairie d'arrondissement se souvient Dumont. Un gérant est nommé : Bachir S. Là, Dumont s'arrête pour reprendre son souffle et laisser le temps à son cœur de retrouver un rythme normal. Bachir S. est franco-marocain. Rapport avec les contrats marocains ? Il disparaît à son tour très vite de l'organigramme de l'entreprise, réorganisée en société anonyme. Le directeur est un certain Christian Pollet, toujours en poste actuellement. Aupetit devient député et Montlouis son assistant parlementaire. Combibat gagne de nombreux appels d'offres sur la ville de Marseille et prospère jusqu'à devenir à ce jour une des plus grosses entreprises du bâtiment indépendantes des grands groupes nationaux.

Dumont s'enferme dans son studio, tout en haut d'un immeuble sommairement rénové du Panier, pour méditer, allongé sur son lit, les yeux au plafond, des canettes de bière à portée de main. L'affaire des associations fantômes permet de dégager Aupetit, donc de libérer une place de maire. Mais elle permet aussi de couler un concurrent sur les marchés truqués sans que le reste de la filière n'en souffre, une OPA musclée, en somme. Enfin les liens anciens entre Bachir S. et les Montlouis disent peut être aussi autre chose. Bachir Franco-marocain. Maroc, culture du cannabis, quartiers nord de Marseille supermarché du hasch. Les contrats marocains de Combibat pour couvrir du trafic, du blanchiment ? Bachir S., pas de casier judiciaire, ou un casier nettoyé ? Les associations fantômes rémunèrent des hommes de main ? Dumont tient sa grande enquête. Mais il lui faut plus que la juxtaposition de quelques noms, plus que des possibles. Une idée germe. Christian Pollet, le directeur de Combibat, sans doute une couverture, moins directement mouillé que les autres, s'il se sent menacé, il

lâchera peut être du lest pour se couvrir. C'est lui qu'il faut cuisiner. Sur cette idée géniale, Dumont s'endort.

Christian Pollet reçoit Dumont sans difficulté, mais semble surpris lorsque celui-ci lui parle du procès Aupetit.

- Le nom de Combibat n'est pas apparu dans les débats, que je sache.
- Mais celui de Montlouis, oui.
- Madame Montlouis avait hérité de l'entreprise. Elle l'a vendue à un groupe d'investisseurs dès que son mari a eu une fonction à la mairie. Je ne suis arrivé dans l'entreprise qu'après son départ.
- Elle a gardé des intérêts dans ce groupe.

Dumont supprime à tout hasard la tonalité interrogative. Pollet se ferme comme une huitre :

- Je ne sais rien là dessus, allez le lui demander.
- Autre nom qui apparaît au procès, celui de Bachir S...
- Même réponse. Maintenant, j'ai du travail, si vous voulez bien me laisser...

Dumont a l'impression d'avoir touché un point sensible. Il se sent journaliste, c'est excitant. Pendant toute une semaine, il travaille d'arrache pied, dans son journal sur quelques chiens écrasés, et pour sa propre enquête. Il fouille dans les archives de la presse régionale, sans rien trouver d'important. Il aurait besoin de conseils pour savoir où trouver les bons renseignements. Il sollicite ses collègues en évoquant le procès Aupetit, qui lui donnent les coordonnées de deux avocats d'affaires prêts à rendre service à la presse, à l'occasion. Il prend rendez vous pour la semaine suivante. Le vendredi soir, vers 22 heures, il rentre chez lui épuisé, et s'endort comme une masse. Vers minuit, sonnerie du téléphone, il se réveille en sursaut.

- Monsieur Joseph Dumont ?

- ...Oui...

- Je suis madame Montlouis. On me dit que vous cherchez à me voir...

- Qui vous a dit ça ?

- Monsieur Pollet.

- Qui vous a donné mon téléphone ?

- Votre journal, jeune homme. Je suis d'accord pour vous rencontrer, si vous venez seul à notre rendez vous. Les journalistes marseillais ont tous plus ou moins des intérêts personnels dans l'affaire qui vous occupe. Je ne veux pas les voir. Alors, c'est oui ou c'est non ?

- C'est oui.

- Très bien. Vous habitez à la Belle de Mai. Venez demain à 13 heures au bar des Amis, 41 boulevard Burel, je vous attends pour déjeuner.

La ligne est coupée. Dumont est en pleine confusion. Pourquoi Pollet l'a-t-il prévenue ? Inquiet ? Au journal, qui file mon téléphone et mon adresse à une inconnue ? Santinelli ? Peut être pas inconnue... J'y vais, j'y vais pas ? La maitresse sado-maso... Elle sait tout... La tentation est trop forte. Et demain, samedi, pas de journal... J'y vais.

Matinée ensoleillée, Dumont marche vite sur le trottoir du boulevard Burel, peu fréquenté à cette heure-ci. Il a prévu d'arriver un peu en avance au Bar des Amis, pour « voir venir ». Quand il arrive à proximité du carrefour avec le boulevard Guigou, deux lourds 4X4 qui y sont garés de part et d'autre du carrefour démarrent lentement, se croisent au carrefour au moment où Dumont le traverse, une fusillade éclate, crissement des pneus, hurlement des moteurs, les deux voitures disparaissent, Dumont s'est effondré, mort.

Des témoins décriront une fusillade nourrie entre deux voitures de marque inconnue, on retrouvera des douilles un peu partout au carrefour, et deux balles dans le cadavre. Conclusion de l'enquête, un piéton fauché au cours d'un règlement de compte entre voyous non identifiés, sur probable fond de règlement de compte pour affaires de trafic de drogue. Dumont n'a pas eu de chance.